

d'Hudson, et je pourrais ajouter en assurant la construction du canal de la baie Georgienne, lorsque le Gouvernement sera en mesure de commencer cette immense entreprise, le Gouvernement assuré, non seulement la grande œuvre de la consolidation de la Confédération par une union plus étroite des provinces, mais de plus, régularise les conditions et prix de vente, et établit des relations commerciales plus étroites et plus suivies entre l'Est et l'Ouest à l'avantage de tout le pays.

Mieux que la réciprocité, que d'aucuns prétendent et considèrent comme une panacée à tous les maux dont peut souffrir notre pays, la constante amélioration de tous nos moyens de transports apportera un remède à cette crise et à cette urgence de nouveaux traités avec les Etats-Unis, au préjudice du Canada.

A l'heure actuelle, nous entendons bien encore la voix des deux provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan réclamant la réciprocité à cause de la plus-value que leurs produits obtiendrait aux Etats-Unis, n'étaient les droits qu'ils ont encore à payer; mais j'estime, monsieur l'Orateur, que cette voix ne se fera entendre que de moins en moins, au fur et à mesure que nos communications vers les ports de l'Est et de l'Ouest auront atteint leur entier développement, car alors il sera aussi avantageux de vendre ici ou en Europe qu'aux Etats-Unis, maintenant et surtout que nos chemins de fer sont pourvus d'un excellent système d'élévateurs à leurs terminus.

Il n'est pas sans intérêt et hors de propos de rappeler ici, monsieur l'Orateur, un événement qui fera époque dans les annales de la vieille cité de Champlain et qui a laissé une profonde impression sur la population qui l'habite.

Je veux parler de la visite que l'honorable chef du Gouvernement actuel, en compagnie de l'honorable ministre des Travaux publics, des Postes et de la Marine ont faite, dans le cours de la vacance dernière, à Québec et à Lévis.

Ils ne sont pas venus en triomphateurs, ils ne sont pas venus quémander des louanges, à l'instar de tant d'autres auxquels la population de ce district s'était habituée, depuis un certain nombre d'années.

Ils sont venus, monsieur l'Orateur, en édificateurs et en constructeurs d'œuvres, grandes, durables et vastes comme l'ambition qu'ils ont, comme l'avenir qu'ils désirent pour cette région jusqu'ici à peu près ignorée et négligée.

[M. Lavallée.]

Nous avons traversé la période des incertitudes, des hésitations et des atermoiements.

La confiance renaît partout: dans l'agriculture, la finance, le commerce et l'industrie. Le Gouvernement actuel, fidèle à sa tradition et à sa politique nationale, dirige le Canada dans sa marche ascendante vers ses véritables destinées.

L'empire,—je puis dire, l'Europe tout entière—a les yeux sur nous et nous sommes en train de conquérir une place enviable dans le concert des nations sous la tutelle du drapeau britannique.

Qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'un flot toujours grossissant d'immigration se déverse sur nos rives! Le Canada est devenu en quelque sorte le centre d'attraction de l'Europe latine, la terre promise de l'empire. Ce n'est plus comme autrefois, le pays des neiges et des frimas, c'est le grenier à blé du monde et le plus beau joyau de la couronne britannique.

Aussi le département de l'Intérieur a-t-il dû multiplier ses efforts pour recevoir, diriger et établir ces nouveaux arrivants sur les terres dont il dispose et faciliter leurs premiers essais de colonisation.

Si, par contre, et ce pour aller travailler dans les villes, un certain nombre de ces immigrants, pour des causes qu'il n'appartient pas au département de diriger ou d'empêcher, ont dû retourner ou abandonner momentanément la ferme, la plupart y ont établi leur demeure. Nous sommes bien loin de cette époque où des populations nomades comme celles des doukors, se croyant investie d'une mission céleste, parcouraient ces contrées de l'Ouest en chantant les louanges du régime.

Dès l'arrivée au pouvoir du Gouvernement actuel, le problème de l'immigration et du rapatriement a été mis à l'étude. Des commissaires ont été nommés chargés d'enquêter sur les conditions dans lesquelles avait opéré cette branche de l'administration.

Sans vouloir anticiper, je crois pouvoir affirmer qu'un tel état de choses a été révélé, que ce Gouvernement se verra dans la nécessité d'apporter des modifications très importantes au système préconisé et appliqué par nos devanciers, en matière de rapatriement.

Nombreux sont les fils du sol canadien que nous avons vus, il y a quelque dix ou vingt ans, obligés de s'expatrier aux Etats-Unis, qui n'ont pu revenir au pays